

C  
O  
L  
L  
O  
Q  
U  
E



Colloque international organisé par l'équipe de l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM)

## Le droit de la communication audiovisuelle :

### 30 ans de débats et de réformes

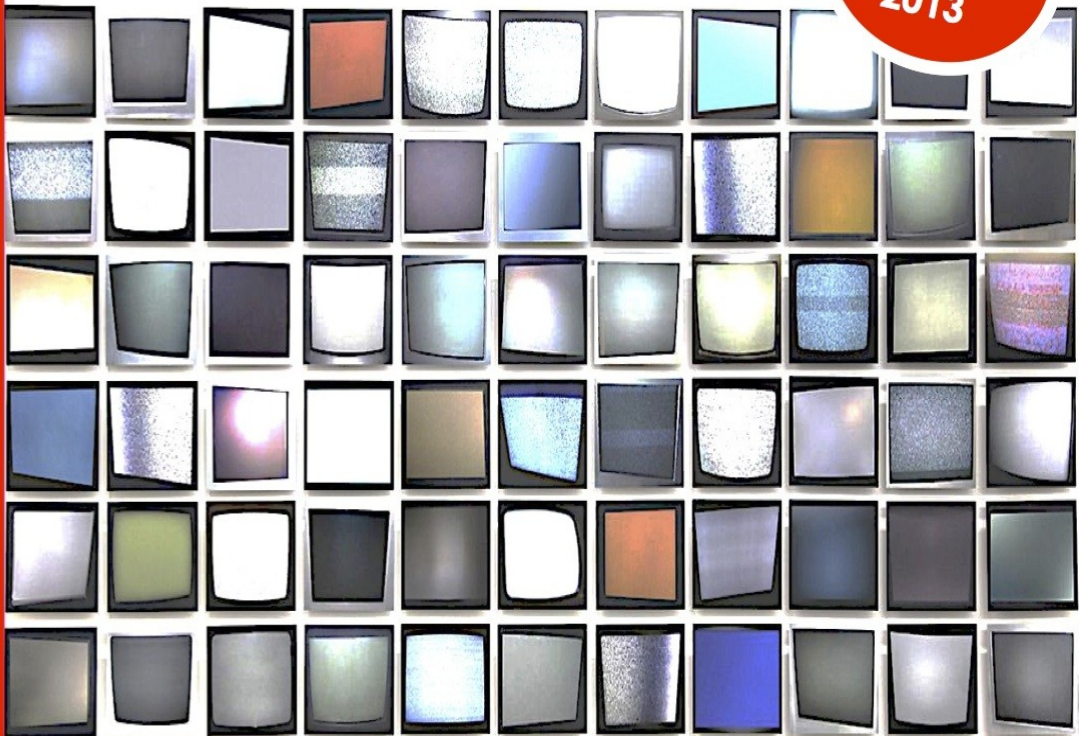
Université Toulouse 1 Capitole  
Site de la Manufacture des Tabacs, 21 Allée de Brienne

Organisation scientifique : Serge Regourd, Professeur & Laurence Calandri, Maître de conférences

Contact : [isabelle.gelis@ut-capitole.fr](mailto:isabelle.gelis@ut-capitole.fr)

3 & 4  
octobre  
2013

I  
D  
E  
T  
C  
O  
M



# Jeudi 3 octobre

- 8h00            Accueil des participants
- 8h30            Allocutions d'ouverture  
**M. Bruno SIRE**, Président de l'Université Toulouse 1-Capitole  
**M. Hugues KENFACK**, Doyen de la Faculté de Droit  
**M. Francis BESTION**, Doyen de la Faculté d'Administration et de communication
- 9h20            Propos introductifs  
**M. Serge REGOURD**, Professeur, Directeur de l'IDETCOM, Université Toulouse 1-Capitole  
**Mme Laurence CALANDRI**, Maître de conférences en droit public, IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole
- 9h30            « Généalogie de la régulation audiovisuelle », **Serge REGOURD**, Professeur, UT1 Capitole

## Des instances de régulation de l'audiovisuel

### *Le CSA : permanence et mutation*

*Sous la présidence de **Françoise FRAYSSE**, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

- 9h50            « Le statut du CSA », **Jean-Pierre CAMBY**, Conseiller du Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Professeur associé à l'Université de Versailles Saint-Quentin
- 10h10           « Les missions et les pouvoirs du CSA », **Didier TRUCHET**, Professeur, Université Paris 2 Panthéon –Assas
- 10h30           « Le rapprochement du CSA et de l'ARCEP », **Pascale IDOUX**, Professeur, Université Montpellier 1
- 10h50           Débat et pause

### *La régulation hors CSA*

*Sous la présidence de **Jean-Pierre CAMBY**, Professeur associé à l'Université de Versailles Saint-Quentin*

- 11h20           « L'Autorité de la concurrence et le secteur audiovisuel », **Sophie NICINSKI**, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- 11h40           « La multirégulation nationale de l'audiovisuel », **Laurence CALANDRI**, Maître de conférences, UT1 Capitole
- 12h00           « La dimension européenne de la régulation audiovisuelle », **Roberto MASTROIANNI**, Professeur, Université Federico II de Naples
- 12h20           « La dimension internationale de la régulation audiovisuelle », **Pierre TRUDEL**, Professeur, Université de Montréal
- 12h40           Débat
- 13h00           Déjeuner

## ***Les juges et la régulation de l'audiovisuel***

*Sous la présidence de Didier TRUCHET, Professeur, Université Paris 2 Panthéon –Assas*

### **14h00**      ***Les juridictions nationales***

« Le Juge constitutionnel et la régulation de l'audiovisuel », Jacques VIGUIER, Professeur, UT1 Capitole

« Le Juge administratif et la régulation de l'audiovisuel », Dominique BONMATI, Présidente du Tribunal administratif de Montpellier, Présidente du Comité territorial de l'audiovisuel-Toulouse

« Le Juge judiciaire et la régulation de l'audiovisuel », Jérémie ASSOUS, Avocat, Barreau de Paris

### **15h00**      ***Les juridictions européennes***

« La Cour de Justice de l'Union Européenne et la régulation de l'audiovisuel », Anne-Marie OLIVA, Maître de conférences, UT1 Capitole

« La Cour Européenne des Droits de l'Homme et la régulation de l'audiovisuel », Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, Professeur, UT1 Capitole

### **15h40**      **Débat et pause**

## ***Regards extérieurs sur le modèle de régulation de l'audiovisuel***

*Sous la présidence de Christian LAVIALLE, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

### **16h00**      ***Les instances de régulation audiovisuelle dans les Etats membres de l'Union européenne***

« Le modèle britannique », Frédérique RUEDA, Professeure, Université Montesquieu Bordeaux IV

« Le modèle espagnol », Elisenda MALARET GARCIA, Professeure, Université de Barcelone

« Le modèle italien », Nicoletta PERLO, Maître de conférences, UT1 Capitole

« Le modèle belge », François JONGEN, Professeur, Université de Louvain, Belgique

### **17h20**      ***Les instances de régulation audiovisuelle hors de l'Union européenne***

« Le modèle suisse », François JONGEN, Professeur, Université de Louvain, Belgique

« Le modèle nord-américain : Etats-Unis, Canada », Pierre TRUDEL, Professeur, Université de Montréal

« Amérique du sud : le modèle de l'Argentine », Susana FRUTOS, Professeure, Université de Rosario, Argentine

### **18h20**      **Débat**

### **18h45**      **Réception à l'Hôtel de ville, Salle des Illustres**

### **20h00**      **Dîner de Gala**

Vendredi 4 octobre

## Des enjeux contemporains de la régulation de l'audiovisuel

8h15 Accueil des participants

### *Les défis de la régulation à l'heure du numérique*

*Sous la présidence de Pierre TRUDEL, Professeur, Université de Montréal*

8h30 *Quelle régulation pour les nouveaux modes de diffusion ?*

« Quel modèle juridique ? », **Lucien RAPP**, Professeur, UT1 Capitole

« Quel modèle économique ? », **Dominique ROUX**, Professeur, Université Paris Dauphine

9h30 *Quelle(s) vision(s) des professionnels du secteur ?*

Grand Témoin : **F. BALLE**, Professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas (sous réserve)

Table Ronde :

- **Sébastien FRAPIER**, Directeur des affaires juridiques, Groupe TF1

- **David GROSZ**, Directeur des affaires juridiques, Orange TV, Contenus numériques

- **Pascal ROGARD**, Directeur général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques

- **Félix TREGUER**, Membre du Conseil stratégique de « La Quadrature du Net »

- **Eric LAFFONT-BAYLET**, Directeur des relations extérieures du Groupe La Dépêche du Midi

10h40 Débat et pause

### *Le service public de l'audiovisuel*

*Sous la présidence de Serge REGOURD, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

11h00 « Missions et gouvernance de l'audiovisuel public », **Emmanuel DERIEUX**, Professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas

11h20 « Le financement de l'audiovisuel public », **Hervé ISAR**, Professeur, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III

11h40 Grand Témoin : **Martine MARTINEL**, Députée, Commission des affaires culturelles et de l'éducation

12h00 Débat

12h15 Propos conclusifs – « Réflexions sur la gouvernance du système audiovisuel », **Jacques CHEVALLIER**, Professeur, Université Paris 2 Panthéon –Assas

12h45 Déjeuner de clôture

## Colloque international organisé par l'équipe de l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM)

*Organisation scientifique :*

**M. Serge REGOURD**, Professeur, Directeur de l'IDETCOM, Université Toulouse 1-Capitole  
**Mme Laurence CALANDRI**, Maître de conférences en droit public, IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole

Le droit de la communication audiovisuelle est doublement sous les feux de l'actualité juridique. La loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle a discrètement fêté en 2012 ses 30 ans tandis qu'une convergence de facteurs politique, juridique, économique et technologique est à l'origine d'importants projets de réforme, dont l'aboutissement est prévu en 2013 et 2014. La célébration différée de cet anniversaire sera l'occasion de porter un regard critique sur les années écoulées, en confrontant les analyses des universitaires et professionnels, nationaux et internationaux, afin d'apprécier les réformes qui se dessinent en traçant des perspectives sur le devenir d'une discipline confrontée aux mutations de la régulation audiovisuelle, aux transformations profondes de l'économie du secteur dont le passage au « tout numérique » et à la « télévision connectée », ainsi qu'à l'évolution du service public de l'audiovisuel.

**Sous le haut patronage du :**



**Avec le soutien de nos partenaires :**



**Inscription :**

Les participants doivent impérativement s'inscrire avant le 27 septembre 2013 sur le site de l'IFR <http://ifrdroit.ut-capitole.fr/> ou auprès d'Isabelle GELIS ([isabelle.gelis@ut-capitole.fr](mailto:isabelle.gelis@ut-capitole.fr)), IDETCOM – Bureau 317 – Colloque Droit de la communication audiovisuelle, 2, rue du Doyen Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9

Les droits d'inscription sont de 100 € la journée (sauf étudiants et personnels d'UT1) - Colloque ouvrant droit à la formation continue pour les avocats

**Informations pratiques : Lieu de la manifestation : Université Toulouse I Capitole, Manufacture des Tabacs, Amphithéâtre Guy Isaac (MI), 21 allée de Brienne, 31000, Toulouse**